

Argumentaire – votation populaire – projet de loi Managed Care

Chères et chers collègues,

La votation populaire portant sur le referendum lancé contre la révision de la loi sur le Managed Care et l'exploitation de réseaux de soins aura vraisemblablement lieu le 17 juin prochain. Une fois encore, nous avons relativement peu de temps pour faire connaître les motifs de notre position.

La majorité du Parlement soutient fortement la loi qu'il a votée, c'est évident, et nous ne pouvons attendre aucun appui de ce côté, ni de la part des partis bourgeois d'ailleurs. Mais c'est le peuple suisse qui décidera, donc en réalité nos patientes et patients. **C'est donc à nous**, à nouveau, de propager dans la population les principaux arguments contre le projet Managed Care, grâce aux très nombreux contacts privilégiés que nous avons chaque jour avec nos patients.

La loi proposée pour le Managed Care est inutile, puisque les médecins travaillent de toute façon en réseau aujourd'hui déjà, et ce depuis toujours.

Si des économies doivent réellement résulter du Managed Care, ce sera forcément au détriment des prestations, et donc de la qualité des soins, sinon comment y parviendrait-on?

Les patients sont les mieux placés pour décider de leur propre chef quand ils doivent consulter le médecin de famille et quand ils doivent s'adresser directement au spécialiste. La plupart des patients disposent déjà de leurs médecins de confiance et n'ont pas besoin d'être "tenus par la main". **Le choix de leurs médecins (généraliste et spécialistes) ne doit leur être imposé par personne !**

Le médecin de famille est crucial pour le bon fonctionnement d'un système de santé, cela ne fait aucun doute. Mais le projet Managed Care ne renforcera pas ce type de médecine, c'est une illusion.

Le projet proposé mettrait avant tout en main des caisses-maladie et du monde politique une loi puissante leur permettant de guider les choses à leur gré et **d'imposer des contraintes aux médecins dans leurs choix diagnostics et thérapeutiques. C'est donc vers un rationnement des soins que conduit le Managed care !**

Les couches sociales les plus défavorisées de la population et les malades chroniques seront probablement les plus touchées par ce changement, alors que les personnes et familles dotées d'un haut revenu seront moins concernées. Le projet revêt donc une nature plutôt asociale, introduisant une **médecine à deux vitesses**.

Le système suisse de la santé contribue largement au bien-être de la population, il atténue la maladie et les souffrances, crée des emplois, des places de recherche, de la prospérité et du bien-être. Il y a certes dans le système actuel des potentiels d'économies, mais celles-ci doivent être réalisées intelligemment et pas en compliquant le système.

La loi sur le Managed Care n'est pas convaincante. Elle exige des appareils de contrôle lourds et onéreux qui, à leur tour, réduiront à néant les minces économies réalisées. Les prestations

fournies aux malades seront quelque peu réduites et nous assisterons au développement d'une administration déjà surdimensionnée.

Il ne s'agit toutefois pas de lutter contre le managed care en tant que tel, puisqu'il semble donner satisfaction à certains patients et médecins, mais bien contre la contrainte sur des bases financières que le Parlement veut imposer.

Les dermatologues suisses recommandent par conséquent de voter NON lors de la votation sur le projet de loi Managed Care, et de mettre ainsi tout en œuvre pour un système de santé libéral, assorti du **libre choix du médecin pour tous**.

Refusons la perte de la liberté pour chacun de choisir librement ses médecins !
Refusons la perte de la qualité des soins par des budgets imposant des rationnements !

Votons NON le 17 juin à la loi sur le managed care imposé !

Volksabstimmung vom 17. Juni 2012 – Votation populaire du 17 juin 2012

NON à la contrainte du Managed-Care

Cette révision de loi impose:

Perte du libre choix du médecin / **Aucune** réduction de coûts / **Moins** de qualité